



N°3 - Juin 2024

## Editorial

Pour cette troisième édition estivale, la « petite Chevriéroise » vous invite à faire la fête !

Après cinq années d'absence, le 14 juillet retrouve enfin Chevrier ! La municipalité se joint au comité des fêtes *La Touvière* pour vous inviter à venir festoyer bien sûr, mais aussi à venir participer à l'organisation bénévole de cet événement dans une ambiance conviviale, si chère à notre village.

En plus du désormais traditionnel résumé des conseils municipaux du semestre écoulé, ce numéro fait le point sur des services de notre quotidien gérés par la Communauté de Communes.

Bonne lecture et très bel été à tous et toutes de la part de l'ensemble du Conseil Municipal !

### Transports publics

Depuis décembre 2023, la ligne N de bus a été **étendue jusqu'à Vulbens**, rendant plus accessible aux habitants de la commune l'utilisation des transports publics. Dans le même temps, la fréquence de passage a été abaissée à 20' en heures de pointe et l'amplitude horaire augmentée.

Pour inciter les chevriérois à essayer les transports publics, la commune de Chevrier offre **100 € de rabais** sur votre **abonnement annuel** de transports en commun.

N'hésitez pas à en profiter en scannant ce QR Code :



Concert  
"Les Déchènex"

Feu d'artifice

Diffusion de la finale  
de l'Euro

**Chevrier fête  
le 14 juillet !**

Dès 19h dans la cour de l'école

Repas :  
12 € adultes  
5€ enfants

Réservations :  
[latouvierechevrier@gmail.com](mailto:latouvierechevrier@gmail.com)

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé du 12 au 23 août 2024 inclus

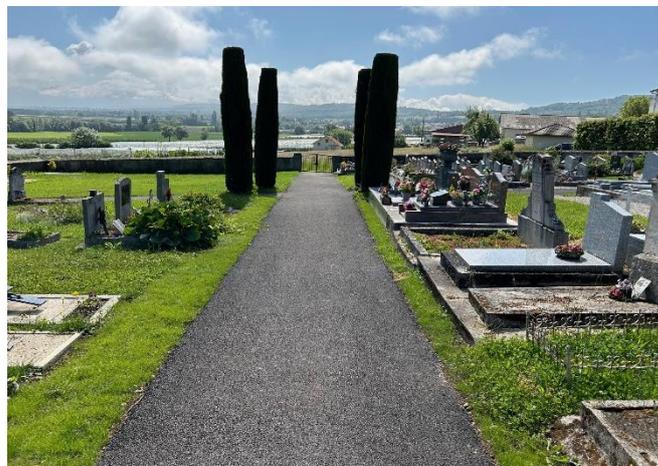
## Résumé des conseils municipaux de novembre 2023 à mai 2024

### Aménagements et travaux

#### ➤ Aménagement du cimetière

Les travaux de relevage du carré n°2 ont été réalisés en février. L'allée centrale et les deux allées perpendiculaires ont été bitumées à minima afin d'en faciliter l'entretien. Les bordures de ces allées principales ont été enherbées et seront tondues. Le coût total de ces importants travaux est d'environ 49 000 € TTC.

Deux stèles - une pour l'ossuaire communal et l'autre pour les anciens combattants - ont été posées à la périphérie du carré n°2 afin de rassembler les ossements des tombes relevées.



#### ➤ Rénovation des deux appartements communaux

Les travaux ont débuté début janvier et se déroulent selon le planning. Avenant maçonnerie inclus, ce projet se chiffre au global à 262 567 € HT, hors frais d'études et de maîtrise d'œuvre (22 000€ HT). Côté financement, la commune percevra des subventions pour ce projet à hauteur de 80 000 € du Département, 30 000 € de la Région et 62 570 € de l'Etat, soit une aide globale d'environ 65%. L'aménagement des deux cuisines n'étant pas prévu au marché, une plus-value de 23 500 € TTC a été validée. Les deux appartements devraient être terminés pour le début de l'automne.

#### ➤ Aménagement du four à pain



La maçonnerie et la toiture sont à présent terminées, à quelques finitions près. Il reste à mettre en place le four à pain/pizza qui a été acheté et faire les branchements nécessaires.

Cet aménagement convivial sera finalisé et opérationnel durant l'été.



### Ecole

#### ➤ Ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe en septembre 2024

Compte-tenu des effectifs inscrits à ce jour pour la rentrée scolaire 2024/2025, l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe est prévue. Elle occupera la salle restée vacante au rez-de-chaussée de la mairie. Quelques travaux de réfection nécessaires ont été approuvés par le conseil municipal : plâtrerie et peinture pour 24 967,50 € HT, remplacement de 4 radiateurs pour 5 900 € HT.

## Finances et fiscalité communale

### ➤ **Compte administratif 2023**

Le compte administratif et le compte de gestion 2023 font apparaître un excédent de fonctionnement de 1 001 034,11 €. Ce résultat est affecté au budget 2024 en excédent de fonctionnement reporté pour 643 469,54 € et en excédent de fonctionnement capitalisé pour 357 564, 57 € (pour financer les dépenses d'investissement en cours depuis début janvier 2024).

A noter que pour cet exercice, la Compensation Financière Genevoise (« fonds frontaliers ») s'est élevée à 279 740 € et la fiscalité locale (impôts directs) à 273 497 €.

### ➤ **Le budget primitif 2024** a été voté comme suit :

- Section Fonctionnement : 1 419 228 €
- Section Investissement : 1 428 337 €

### ➤ **Fiscalité communale 2024**

Après 3 années de stabilité, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux de fiscalité pour les taxes foncières et d'habitation de 5%, ce qui correspond aux taux suivants pour 2024 :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 23,48 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 58,89 %
- Taxe d'habitation : 18,03 %

## Divers

### ➤ **Local technique : location d'une annexe à l'atelier existant**

La commune a conclu une seconde convention avec Mme Christiane Marmilloud pour la location d'une annexe supplémentaire de 70 m<sup>2</sup> au local existant, portant la surface totale louée à 170 m<sup>2</sup>.

### ➤ **Voie douce du Vuache : convention de financement**

Afin de permettre la desserte du Collège du Vuache par une piste cyclable, un itinéraire sécurisé depuis Faramaz, avec passage sous la RD, a été étudié. Vu l'intérêt commun à réaliser ces travaux, une convention de participation financière a été conclue entre la commune de Vulbens, porteuse du projet, et les communes avoisinantes de Chevrier, Dingy en Vuache et Valleiry.

La participation financière de Chevrier se montera à 20 000 € pour cette tranche de travaux.



### **Chaque voix compte ! VOTONS !**

Si vous ne pouvez pas exprimer votre vote directement en cette période estivale, pensez à la **procuration** en gendarmerie ou en ligne sur :

[www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr)



### Bon voisinage

L'arrêté municipal du 12 mai 2017 régissant les nuisances sonores reste en vigueur.



Il est rappelé entre autres que les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés uniquement du lundi au samedi, de 8 :00 à 12 :00 et de 13 :30 à 19 :00, ainsi que les **jours fériés** uniquement de 09 :00 à 12 :00.

Ils sont **strictement interdits le dimanche**.

**Vendredi 21 juin**

**CHEVRIER  
FÊTE  
LA MUSIQUE**

Buvette et petite restauration

Entrée libre

16h30 Fête des enfants  
19h Spectacle des élèves de Chevrier  
**19h30 Journeyman**  
21h Karaoke / DJ

Lieu: mairie de Chevrier

Trampoline géant  
Châteaux gonflables

Diffusion du match  
France/Pays-Bas

**FESTIVAL D'ART DE RUE  
LES P'TITES VUACHERIES**

DANS VOS COMMUNES

ENTRÉE LIBRE

DU 02 AU 05 JUILLET 2024

BUVETTE & PETITE RESTAURATION

02-07 DINGY-EN-VUACHE  
03-07 VALLEIRY  
04-07 VULBENS  
05-07 MINZIER

[WWW.MJCVUACHE.COM](http://WWW.MJCVUACHE.COM)

En partenariat avec les communes de Digny-en-vuache, Valleiry, Vulbens, Minzier et avec le soutien de nos commerces locaux

haute savoie  
le Département

Retrouvez toute l'actu communale sur le **site internet** [www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr), sur **Facebook** et **Instagram**

